

**Recherche de partenaire  
pour l'appel à projet INTERREG 4 C**

**Proposition de réponse sur le thème des « services »**

**Date de clôture 30 janvier 2009**

**LES SERVICES AUX PERSONNES SONT UNE SOURCE DE DEVELOPPEMENT D'EMPLOIS.**

Ce développement se mesure dans la création directe d'emploi dans les domaines des solidarités : comme par exemple les services aux personnes handicapées, aux personnes âgées et à la petite enfance,... en établissement ou au domicile.

Les dispositifs nationaux et locaux de soutien au développement de l'emploi dans les services ainsi que les politiques sociales des différents Etats membres de l'Union Européenne sont ainsi une source d'inspiration et de confrontation pour faire émerger de nouvelles offres de services : garde d'enfants en horaires décalés, nouvelles structures d'emplois partagés de services, nouvelles interventions et nouvelles demandes des populations (personnes âgées ou handicapées),... Tout un panel de services se développe.

Une autre part du développement est liée à la présence de ces services dans le domaine de la petite enfance, car ils influent sur l'activité des familles (développement de l'activité féminine notamment).

Les emplois locaux peuvent ainsi être pourvus par la présence de services à la population levant les problématiques des familles. Des adaptations sont nécessaires parfois dans ces services ou dans l'organisation territoriale pour permettre la prise en charge des enfants.

**LE PROGRAMME DE TRAVAIL DEVELOPPE VISE A CREER LES CONDITIONS D'EMERGENCE DE NOUVEAUX SERVICES SOURCE D'EMPLOIS DIRECTS OU INDIRECTS POUR LES TERRITOIRES.**

**Deux axes de travail sont envisagés :**

**AXE 1 : DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS DE SERVICES AUX PERSONNES**

- par l'étude et le développement de nouveaux services auprès des usagers
- par l'étude et le transfert de nouveaux modes d'organisation des services (formes juridiques, simplification administrative, modes de solvabilisation,...),

**AXE 2 : DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES POUR LA GARDE D'ENFANTS**

- par l'étude et le développement de nouveaux services auprès des usagers pour favoriser l'égalité d'accès au marché du travail

## ECHEANCIER

- 2 - 4 juillet 2008 : Conférence « Les services de proximité en Europe ».
- 27-28 octobre 2008 : Réunion de lancement de l'appel à projet INTERREG 4C à Lille.
- 30 janvier 2009 : Dépôt du dossier de candidature.
- **01/09/2009 - 31/12/2009 : Phase de lancement**
  - o Colloque d'ouverture sur politiques des "services" en Europe et illustrations par des pratiques nationales.
  - o Travaux d'experts : Analyse des pratiques des partenaires INTERREG 4C
- **01/01/2010 - 31/12/2010 :**
  - o Visites d'études / conférences
  - o Expérimentation et transferts d'expériences
- **01/01/2011 - 31/12/2011 :**
  - o Visites d'études / conférences
  - o Expérimentation et transferts d'expériences
- **01/01/2012 - 31/08/2012 : Phase de clôture / transfert**
  - o Conférences
  - o Rédaction des rapports
  - o Transferts aux autorités nationales

## PARTENAIRES (SOLLICITES)

Le partenariat envisagé doit permettre d'appréhender à la fois des projets concrets menés sur des territoires et permettre de pouvoir avoir une connaissance des dispositifs nationaux de chaque partenaires impliqués.

Un partenariat associant à la fois des porteurs de projets locaux et des autorités publiques locales sera recherché.

Des contacts sont en cours entre les partenaires suivants :

- PAYS DE GATINE - Parthenay (France)
- Caisse d'allocations familiales (CAF) - Niort (France)
- ( ? ) - Programme Marguerite (Région Pays de Loire et Bretagne - France)
  
- MOPR - Lublin (Pologne)
  
- ( ? ) - ASAM - Salamanque (Espagne)
  
- ( ? ) - STAKES (Finlande)
  
- ( ? ) - AGE Concern... (Angleterre)

EXPERTS : Travaux menés en association avec des universitaires tels que :

- Claude MARTIN, Directeur de recherche au CNRS - Action politique en Europe. Analyse des politiques sociales et sanitaires – Paris (France)
- Institut National du Développement Local - Agen (France)
- ... Université Marie Curie - Lublin (Pologne)
- ...

## LES ENJEUX DU PROGRAMME INTERREG IVC

### Des défis à relever :

- Elargissement de l'UE : augmentation des disparités régionales,
- Augmentation de la globalisation des marchés,
- Accélération du changement climatique et des impacts sur les territoires,
- Des défis démographiques : déclin de la natalité, vieillissement des populations...

Pour la période 2007-2013, la coopération interrégionale est issue du cadre du programme INTERREG IIC, mais aussi de plusieurs autres programmes européens, tels le PIC EQUAL.

### UN OBJECTIF GLOBAL :

- Améliorer, par des moyens de la coopération interrégionale, l'efficacité des politiques régionales de développement dans les secteurs de l'innovation, l'économie de la connaissance et la prévention des risques et
- Contribuer à la modernisation et à l'augmentation de la compétitivité de l'Europe.

### DES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Permettre aux acteurs locaux et régionaux de l'UE, d'échanger leurs savoirs et leurs expériences,
- Pour un domaine donné, associer les régions moins expérimentées avec des régions plus expérimentées,
- S'assurer que les bonnes pratiques identifiées dans le cadre des projets de la coopération interrégionale soient disponibles, accessibles à d'autres acteurs locaux et régionaux, transférables dans les politiques régionales.

## LES PRIORITES DU PROGRAMME INTERREG IVC :

Deux priorités principales, l'innovation et l'environnement

Priorité n°1: Innovation et économie de la connaissance

Améliorer les politiques régionales et locales dans les domaines suivants :

- Innovation, recherche et développement technologique
- Soutien à l'entrepreneuriat et aux petites et moyennes entreprises
- Société de l'information, promotion de l'utilisation des TIC
- Soutien à l'emploi, au capital humain et à l'éducation

Priorité n°2: Environnement et prévention des risques

## EXEMPLES DE PROJETS POSSIBLES

- améliorer l'éco-innovation et l'utilisation de nouvelles technologies plus environnementales,
- soutenir la diversification économique des régions rurales,
- améliorer les qualifications pour l'innovation,
- développer des initiatives locales de développement de l'emploi,
- augmenter l'investissement dans la recherche et le développement lié au capital humain,
- améliorer la participation de groupes victimes de discrimination sur le marché du travail, tels les femmes et salariés plus âgés,
- améliorer l'adaptabilité des salariés et des entreprises...

### ACTIONS POUVANT ETRE REALISEES :

- visites d'études,
- sessions de formations et pratiques,
- échange de personnel,
- études comparatives,
- rencontres et événements,
- actions d'information et de publicité (brochures, newsletters, website, programmes de radio et de télévision...),
- développement de cadres conceptuels et méthodologiques communs,
- élaboration et expérimentation pilote de nouveaux outils et approches,
- mise en œuvre de plans opérationnels d'actions...

## Contact :

**Pascal POUSSE**

EQUAL - "Des Gens au SERVICE des Gens"  
Programme soutenu par le Fonds Social Européen (FSE)

**PAYS DE GATINE**  
46 bld Edgar Quinet  
BP 505  
79208 Parthenay Cedex

Tél. : 05.49.64.25.49  
Fax : 05.49.94.21.22  
[pascal.pousse@gatine.org](mailto:pascal.pousse@gatine.org)

Contact Skype : equal-gatine



Plus d'informations sur : [www.gatine.org/equal](http://www.gatine.org/equal)